

Les troubles respiratoires chez les caprins

Le principal trouble pulmonaire rencontré chez les caprins, surtout chez les jeunes animaux, est une pneumonie enzootique, quelquefois appelée pasteurellose. Liée à l'action d'agents pathogènes, seuls ou en association, la pneumonie enzootique est fréquente en élevage caprin, mais peut également atteindre les chèvres isolées chez un particulier. Les enjeux ne sont pas les mêmes : en élevage, les troubles respiratoires, entraînant retard de croissance, mortalité (plus ou moins élevée) et coûts de traitement ont des conséquences économiques importantes.



Une évolution en deux temps

Les troubles respiratoires sont causés par deux types de micro-organismes, d'où l'évolution en deux temps.

- Les facteurs initiateurs sont des agents infectieux peu pathogènes, dont la présence en faible quantité dans les voies respiratoires est normale et asymptomatique en temps normal. Il s'agit de virus (adénovirus, virus parainfluenza 3, rhinovirus...) qui se développent lorsque les conditions deviennent défavorables (cf. encadré).
- Dans un deuxième temps, des bactéries sont à l'origine de complications. La bactérie la plus fréquemment rencontrée est *Mannheimia haemolytica* biotype A2 (autrefois appelée *Pasteurella haemolytica*). Cette bactérie colonise les poumons, débordant ainsi les réactions de défense de l'organisme, et produit des leucotoxines, qui lysent les cellules immunitaires dont les enzymes destinées à tuer les microbes deviennent des tueuses pour les cellules pulmonaires, d'où la propagation très rapide de la pneumonie. D'autres bactéries, comme les mycoplasmes, peuvent également intervenir.

> Les virus initient les troubles respiratoires, les bactéries sont responsables des surinfections.

Des symptômes plus ou moins graves

- Pendant la phase virale, les symptômes sont plutôt discrets. Dans les grands effectifs, quelques animaux commencent à tousser, puis la toux s'étend à l'ensemble du lot. La température rectale est normale. Un particulier qui n'a qu'une ou deux chèvres passe souvent à côté de cette phase discrète.
- Si les conditions sont défavorables, les symptômes évoluent en une bronchopneumonie aiguë (toux, essoufflement, respiration difficile, écoulements nasaux...), associée à des troubles généraux (température élevée, diminution de l'appétit, abattement, plaintes...). A ce stade, si aucun traitement n'est mis en place, la mortalité peut être importante, surtout chez les jeunes.
- Si le traitement est trop tardif ou inefficace et chez les animaux adultes, les troubles respiratoires évoluent fréquemment en une pasteurellose chronique, à l'origine de toux intermittente, de retard de croissance, de diminution des productions, mais avec une température normale.

La contamination est uniquement aérienne (toux ou contact entre animaux).

> L'évolution est plutôt aiguë chez le chevreau et chronique chez l'adulte.

Deux types de traitement

- Si la phase virale est détectée suffisamment tôt (les animaux ne présentent ni toux, ni essoufflement), un traitement à base d'Aspirine® et de vitamine C peut être mis en place.
- En revanche, pendant la phase bactérienne (les animaux présentent alors une hyperthermie élevée), il devient nécessaire d'administrer un traitement antibiotique par voie générale (injections ou voie orale) pendant 3 jours minimum, auquel on ajoute un traitement anti-inflammatoire pour les animaux dont les symptômes sont plus importants et éventuellement des diurétiques ou des bronchodilatateurs si les animaux sont en détresse respiratoire.

> Dans un élevage, si plus de 10% de l'effectif d'un lot est atteint, si plus de 5% de nouveaux apparaissent par jour ou si les paramètres sont défavorables, il est indispensable de traiter tout le lot.

Si le traitement ne donne pas de résultats satisfaisants, il est possible de pratiquer des analyses à partir de prélèvements réalisés par écouvillonnage intra-nasal profond sur les animaux malades non traités ou après autopsie. L'identification des germes pathogènes permettra d'adapter plus efficacement le traitement.



Une prévention indispensable

Plusieurs mesures permettent de diminuer les risques de troubles respiratoires chez les caprins.

- Vérifier les paramètres de ventilation et de densité animale.
- Faire subir une quarantaine à tous les nouveaux arrivants.
- Il existe un vaccin permettant de protéger les chèvres. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire.

> Le vaccin utilisé chez les bovins est inefficace chez la chèvre, les bovins étant infectés par *M. haemolytica* biotype A1.

- Diminuer le niveau énergétique de la ration.
- Les aliments médicamenteux sont réservés à quelques cas particuliers. Ils ont un rôle uniquement préventif et ne peuvent en aucun cas soigner des animaux malades.

La notion de « conditions de vie défavorables » est surtout valable pour les animaux d'élevage :

- Une mauvaise ambiance dans les locaux, c'est-à-dire un manque de lumière, une ambiance trop humide, des variations importantes de température, des températures trop chaudes ou trop froides, une ventilation insuffisante (entraînant un excès d'ammoniac) ou excessive (entraînant des courants d'air). Cette mauvaise ambiance est responsable d'une irritation et d'un mauvais fonctionnement pulmonaire et de la création de microlésions.
- Le stress (lié aux réallotement, changement alimentaire, transport, écornage...) responsable d'une diminution des défenses immunitaires.
- Un parasitisme important.
- Une mauvaise prise de colostrum par les nouveau-nés (quantité insuffisante ou trop tardive).
- Une alimentation non adaptée en quantité ou en qualité : excès d'ensilage de maïs ou de concentrés, insuffisance de fourrages grossiers, transition alimentaire brutale.
- Un mélange d'animaux provenant d'élevage différents, les mettant au contact d'un microbisme auquel ils ne sont pas habitués.

- Une surpopulation (densité trop élevée d'animaux).